



## Litige avec electricien

-----  
Par helena

Bonjour,

Suite a l'achat de ma maison ( datant des années 60) j'ai fait refaire le système électrique par une entreprise d'électricité afin d'être aux normes. Les travaux ont été faits et...payés avec facture à l'appui mentionnant bien " remise aux normes d'après les normes NF ..." . Mais en commençant, à la fin de tous les travaux de la maison, à nous servir des prises, nous avons constaté de nombreuses maleçons. Nous avons demandé à plusieurs électriciens leurs avis et tous nous ont déclarés que l'entreprise n'avait pas tout fait dans les normes. J'ai donc demandé à l'entreprise de venir rectifier certaines choses; un employé est venu il y a un mois, il a bidouillé certains éléments en me disant qu'il devait revenir avec d'autres pièces qu'il n'avait pas à ce moment -là sur lui. Depuis j'attends son retour! J'ai envoyé un recommandé à l'entreprise en demandant une attestation du consuel : le patron a refusé de me l'a fournir en disant que si je voulais une vérification, je pouvais la demander à mes frais bien entendu à EDF. Bref depuis plus de nouvelles. Je voudrais donc savoir de quels recours je dispose. Merci par avance.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement